

Éléments de discours

Congrès de la FENARA / Nogent – 20 mai

Monsieur le Président,

Madame, Monsieur, Chers amis

Permettez-moi tout d'abord d'excuser le président de l'APCMA, Alain Griset, qui regrette de ne pas pouvoir être parmi vous aujourd'hui ; des engagements de longue date ne lui ont pas permis de venir à votre Congrès.

C'est à moi que revient ce plaisir de vous transmettre quelques mots au nom du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat.

Parce qu'en effet, et vous le savez bien, l'APCMA accorde une grande importance à ce que vous représentez, aux réflexions et difficultés qui sont parfois les vôtres.

Votre congrès est d'ailleurs chaque année l'occasion de faire le point sur vos enjeux et sur les enjeux du secteur de l'artisanat que vous connaissez bien.

Aujourd'hui, bien que l'économie nationale donne quelques signaux d'un léger mieux, nous ne pouvons pas encore dire que l'artisanat va mieux.

La crise, est certes derrière nous, mais la reprise, tant attendue, tarde encore redonner de l'enthousiasme et de belles perspectives à notre secteur. Si le bâtiment entrevoit du mieux, toutes les entreprises artisanales ne peuvent pas en dire autant.

Dans ce contexte difficile, nous ne ménageons pas nos efforts pour défendre chaque jour les intérêts des entreprises artisanales et la valeur de notre formation professionnelle.

Dans un travail concerté avec les organisations professionnelles, le réseau des Chambres de métiers doit batailler pour que les projets de loi actuellement au Parlement ne gravent pas dans le marbre des décisions qui pourraient avoir de lourdes conséquences pour les entreprises artisanales et nos artisans. Bien sûr nous bataillons lorsque le débat ne nous est pas privé comme récemment avec le projet de loi El Khomri et l'utilisation par le gouvernement du 49-3.

Parmi les grands thèmes du moment il y a la défense de notre système de qualification.

Il n'est pas vrai de dire que du jour au lendemain un particulier peut être un professionnel. Il n'est pas juste de vouloir créer un système où celles et ceux qui sont dans le schéma vertueux de la qualification, donc du savoir-faire, sont concurrencés par des non-initiés, parfois même avec des règles du jeu fiscales et sociales différentes. Nous défendons en ce moment ce qui fait la valeur de nos professions : l'expertise et l'entrepreneuriat.

Nous avons aussi à rappeler sans cesse que notre système de formation est performant.

Nous formons chaque année 120 000 jeunes, qui seront les collaborateurs voire les chefs d'entreprises de demain. Et nous les formons bien. J'en veux pour preuve le simple fait que 80%

d'entre eux trouvent un emploi à la sortie de leur formation. On ne peut pas en dire autant, à regret d'ailleurs, des jeunes qui sont diplômés du baccalauréat.

Nous voulons aussi aider au développement et à l'affirmation du statut de l'EIRL, forme juridique qui nous paraît la mieux adaptée au fonctionnement des entreprises artisanales pour lesquelles la distinction entre le patrimoine social et le patrimoine personnel doit être faite. Sur ce point, vous connaissez les pressions qui peuvent peser sur les patrons d'entreprise lorsque des décisions peuvent entraîner de lourdes conséquences sur son patrimoine, sa famille. Ce statut de l'EIRL reste une réponse adaptée et nous voulons qu'il soit reconnu comme tel.

Nous devons enfin défendre pied à pied les ressources budgétaires du réseau car à chaque projet de Loi de Finances, depuis 2012, il est question de réduction de nos marges de manœuvres. Alors même que notre réseau a fait sa révolution territoriale en s'adaptant rapidement aux nouvelles régions ; et alors même que nous n'avons cessé d'assumer de plus en plus de missions de conseils et d'accompagnement des entreprises, ou encore d'entreprendre la modernisation de nos CFA pour les adapter aux nouvelles technologies et aux évolutions de nos métiers.

Mais en parlant de difficultés, vous savez aussi pleinement de quoi il retourne.

Le thème de votre Congrès pose la question de votre protection sociale et de la solidarité nationale envers les retraités de l'artisanat.

Entre gel des pensions, hausse des tarifs des complémentaires santé, ou encore certains désengagements de l'assurance maladie, vous subissez vous aussi les effets de ces politiques de restrictions budgétaires.

Vos préoccupations sont pleinement compréhensibles. Vous vous inquiétez des effets négatifs portés sur votre condition. Cette situation faisant peser sur vous, vos familles, des incertitudes que nous pouvons parfaitement comprendre.

Mais ce contexte, compliqué, ne vous empêche pas de prendre en main votre destin et les débats qui animent votre Congrès en sont la preuve. Tout comme votre volonté de vous adapter à votre époque et de suivre les mouvements de notre société en termes de communication et d'image : vous avez pleinement raison ! C'est en sachant adapter vos messages et vos outils de communication que vous parviendrez à engager la transformation de votre organisation, à fédérer encore plus les retraités de l'artisanat. Il vous faut en effet « peser » pour « compter ». Et de nos jours, à l'ère du tout communication pour « peser » il faut être à la « page ».

La fin de l'année 2016 et le premier semestre 2017, des rendez-vous importants se profilent. Des rendez-vous qui sont importants pour l'artisanat, les artisans.

Je veux parler bien sûr des élections consulaires dans les Chambres de métiers et de l'artisanat qui se dérouleront du 1^{er} au 14 octobre prochain. Une nouvelle génération va arriver dans le réseau puisque près de 40% des élus ne se représenteront pas. C'est annonciateur d'une nouvelle ère qui va s'ouvrir.

Mais aussi des prochaines élections présidentielles de 2017.

Deux moments au cours desquels nous avons, vous et nous, pleinement intérêt à faire entendre notre voix.

En tout cas, sachez que le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat est à vos côtés pour vous y aider et pour vous soutenir dans la défense de vos intérêts.

Je vous remercie pour votre attention.